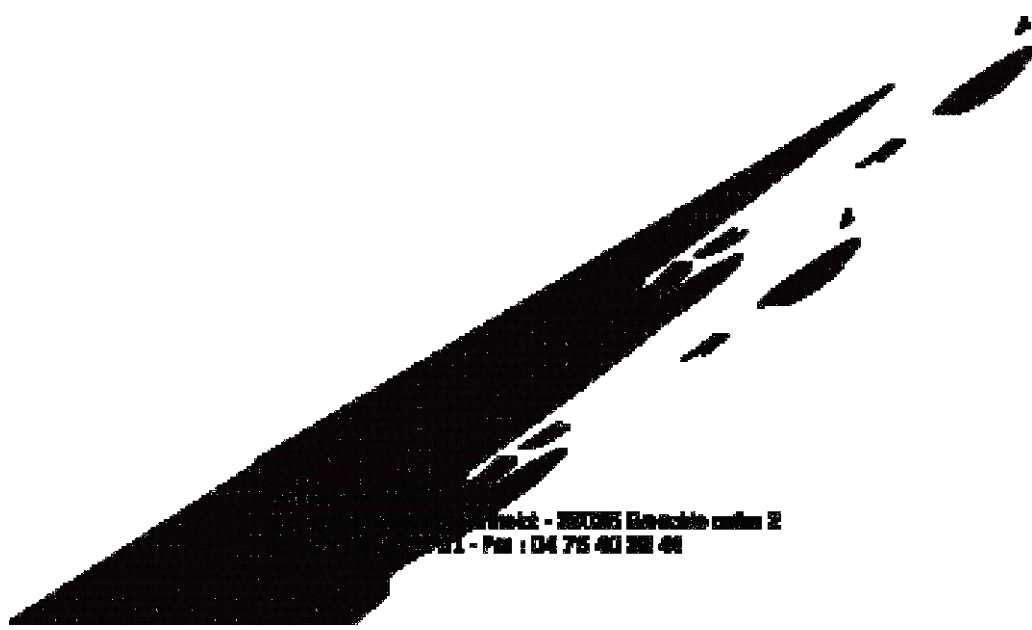




Assemblée générale

Agen le 09 Juillet 2004

Bilan d'Activité



01 715 40 388 40
01 715 40 388 40

S o m m a i r e

Bilan d'Activité du 11 Juillet 2003
au 08 Juillet 2004

1 -	Un réseau au service de ses membres	3
2 -	Positionner Terres en Villes comme partenaire national, force de proposition	11
3 -	Vers de premières expérimentations en commun	12
4 -	Conclusions	13

Annexe

Membres de l'Assemblée Générale et du Conseil
d'Administration

Le réseau Terres en Villes a connu un développement conséquent de ces activités cette année conformément à ses trois missions :

- Echanges entre les membres : élaboration et première mise en place de la banque d'expériences particulièrement,
- Force de proposition : représentation de Terres en Villes à l'extérieur, association à des groupes de travail et à des réflexions nationales, étude sur les périmètres d'intervention,
- Expérimentation : montage d'un partenariat avec la recherche.

Par contre, les activités des quatre axes de travail sont en sommeil.

1 - Un réseau au service de ses membres

Terres en Ville, fondée le 15 juin 2000 à Perpignan, compte aujourd'hui 12 territoires. D'autres agglomérations souhaitent rejoindre Terres en Villes et la Région Ile de France propose à Terres en Villes un partenariat spécifique.

1.1 - Un fonctionnement régulier des instances de Terres en Ville

mais à améliorer

L'Assemblée Générale de Rennes, son séminaire consacré aux dispositions périurbaines du projet de Loi sur le développement des Territoires ruraux et la visite de l'expérience rennaise ont été une réussite. *Les deux journées annuelles de Terres en Ville sont bien les moments forts de l'association.*

Les actes du séminaire, diffusés actuellement, sont aussi un excellent outil de communication.

Le Conseil d'Administration ne s'est réuni qu'une seule fois cette année (contre deux fois l'année dernière) : il n'a pas été possible de tenir de Conseil au printemps à Paris en raison de l'hospitalisation d'un des deux Coprésidents.

Le Conseil d'Amiens du 14 octobre 2003 a fait un point sur l'activité de Terres en Villes. Il a également affiné la contribution de Terres en Villes sur les dispositions périurbaines du projet de Loi et a délégué le Bureau de l'association pour examiner la candidature de Poitiers.

La visite de l'expérience d'Amiens a particulièrement intéressé les administrateurs. Elle mettait en évidence une politique de compensation d'emprise (protocole d'Amiens) ainsi que la mise en valeur d'un paysage agricole périurbain spécifique (les hortillonnages) et de ses produits maraîchers.

Le Bureau s'est tenu le 26 Novembre 2003 à Paris dans les locaux de l'APCA. Il a :

- Mis en forme la contribution de Terres en Villes sur les dispositions périurbaines du projet de loi qui a été diffusée depuis,
- Etudié le budget de Terres en Villes et proposé un relèvement substantiel de la cotisation
- Examiné et approuvé l'adhésion du territoire de Poitiers qui a été présentée conjointement par la Communauté d'Agglomération et la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

Les Coprésidents et le secrétaire technique ont assuré le fonctionnement régulier de l'association ainsi que la représentation de Terres en Ville (voir ci-dessous).

Le secrétaire a participé à quelques réunions locales organisées pour la collecte des expériences ou pour l'étude de préfiguration : *ces rencontres dans les territoires sont bien ressenties et devraient être développées dans l'avenir.*

Coprésidents et secrétaire se sont également préoccupés de rechercher des financements pour les projets de Terres en Ville :

- Le Ministère de l'Agriculture a passé convention avec Terres en Villes pour l'étude de préfiguration des périmètres d'intervention,
- Le programme Leonardo et la Fondation de France ont apporté leur soutien à la mise en place de la banque d'expériences.

1.2 - Les échanges entre les membres et la banque d'expériences

Terres en Villes a pour première mission de favoriser les échanges entre ses membres, entre élus des collectivités et élus professionnels. Il s'agit à la fois de créer une culture commune et de rendre aux membres les services attendus.

Pour cela, le réseau avait décidé de privilégier :

- Les échanges formels et informels,
- L'analyse de 4 thèmes afin d'aboutir à une lecture commune et à des propositions,
- La mise en place d'outils communs, la banque d'expériences.

Les résultats de l'année écoulée sont contrastés.

Les échanges entre les territoires :

Ils se sont intensifiés :

- Par une meilleure connaissance des activités des uns et des autres : à cet égard, l'organisation dans un territoire à chaque fois différent des journées annuelles et d'un Conseil d'Administration est sans doute le vecteur de connaissance mutuelle le plus apprécié,
- A la faveur de demandes spécifiques de tel ou tel territoire : Assemblée Générale de la Ceinture Verte Mancelle, journée développement durable du SICOVAL, Commission Aménagement de la Chambre d'Agriculture de Haute Garonne..
- A l'occasion du recensement des expériences pour la banque Terres en Villes,
- Grâce aux questionnaires administrés pour l'étude de préfiguration et la préparation des rencontres avec les chercheurs,
- Via l'Intranet : mise en ligne de documents, questionnement..

Toutefois, ces échanges sont encore trop partiels :

- Ils sont épisodiques plus qu'organisés régulièrement, hors réunions des instances,
- Le panel de participants est évolutif : élus, élus professionnels, techniciens divers,
- Il s'agit plus d'échanges d'informations que d'analyse ou de production hors Loi rurale (voir ci-dessous),
- L'Intranet est encore bien trop peu utilisé.

Il n'y a pas eu cette année de rencontre spécifique entre techniciens ou de rencontres administrateurs/techniciens pour les quatre axes.

Le réseau devrait donc tenir compte de la surcharge de travail des administrateurs et techniciens des institutions membres pour mettre en place des modes de fonctionnement plus adéquats.

Le projet qui pourrait être présenté auprès de VIVEA pourrait faciliter la résolution de ce problème tout en finalisant un premier partenariat avec la recherche.

Les quatre axes de travail en sommeil

L'objectif de ces travaux était de définir une position de Terres en Ville sur des thèmes fondamentaux en favorisant la participation des territoires adhérents et les échanges entre membres.

Soit les quatre axes suivants :

Premier axe : Agriculture et Planification Urbaine pour un projet commun de territoire (Rennes)

Deuxième axe : Les produits et services de l'agriculture périurbaine pour un projet commun de territoire (Aubagne)

Troisième axe : Le développement des services (ceinture verte Mancelle et Agen)

Quatrième Axe : Contractualisation en agriculture et marge de manœuvres des politiques agricoles locales (Nantes)

En fait, il n'y a pas eu de réel travail sur ces axes cette année.

Ceci s'explique d'abord par la priorité donnée à la mise en place de la banque d'expériences, à la loi rurale et au partenariat recherche.

Mais c'est surtout la surcharge de travail des techniciens locaux qui rend difficile cette ambition. Il convient d'en tirer les conséquences.

La mise en place de la banque d'expériences

Suite aux décisions du Conseil d'Administration, le site Internet et Intranet a été mis en place en 2003. Et Terres en Villes a pu initier la conception et la réalisation de la Banque d'expériences.

Trois types de produits attendus :

- Les fiches d'expériences validées par les membres des territoires et retenues par le comité scientifique,
- Les fiches comparatives thématiques,
- Les fiches méthodologiques.

Les fiches d'expériences doivent être validées par les acteurs locaux et par le comité scientifique présidé par André Fleury. Le comité scientifique validera également les fiches comparatives et les fiches méthodologiques.

Une démarche partenariale

Terres en Villes, la Fédération Nationale des SAFER et la Bergerie Nationale de Rambouillet ont décidé à cette occasion de mettre en

commun leurs moyens dans le respect des compétences et des besoins propres de chaque partenaire : plusieurs rencontres ont cadré ce partenariat et prévu la mise en lien des diverses banques. Une convention devait préciser les modalités de partenariat et de communication. La Bergerie nationale devait soumettre une proposition, mais nous sommes sans nouvelles de la Bergerie depuis quelques mois.

Le partenariat avec la FN SAFER est excellent. La FN SAFER a collecté les expériences les plus significatives d'intervention et d'aménagement foncier en zone périurbaine qu'elle a menées avec les acteurs locaux. Elle a assuré la rédaction de ces fiches. Elle a aussi participé et facilité la collecte des autres expériences dans les territoires de Terres en Villes.

Un soutien financier et logistique

L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles a mis à disposition de Terres en Villes Maria Boccalini pour six mois en prenant en charge son indemnité mensuelle grâce au programme Leonardo. Terres en Villes a assuré le paiement des frais de déplacement.

La Fondation de France a octroyé un crédit de 7 000 euros qui prend en charge les frais de déplacement de Maria Boccalini et une partie du coût de la programmation réalisé par EOLAS.

L'échéancier actualisé :

Premier semestre 2004	Identification de l'ensemble des actions des territoires pouvant faire l'objet d'une fiche d'expériences sur tous les thèmes Collecte et rédactions des fiches d'expériences sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none">• Agriculture, forêt et projet de territoire,• Agriculture, forêt et planification urbaine,• Intervention foncière en espace agricole, forestier et naturel,• Aménagement des espaces agricoles, forestiers et naturels,• Agriculture, forêt et protection du milieu naturel,• Opération de gestion concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels. Programmation informatique de l'architecture de la banque. Validation des premières fiches. Présentation de la banque d'expériences avec les premières fiches à l'Assemblée Générale d'Agen début Juillet 2004.
Deuxième semestre 2004	Validation par les acteurs et le comité scientifique puis mise en ligne de l'ensemble des fiches, Elaboration des premières fiches comparatives voire de quelques fiches méthodologiques et validation, Document de présentation et petit manuel d'utilisation de la banque d'expériences
Année 2005	Collecte et rédaction des fiches d'expériences, fiches comparatives voire de quelques fiches méthodologiques sur les thèmes suivants : actions économiques, opération de communication et de relation agriculteurs/citadins. Mise à jour des fiches mises en ligne en 2004 et complément éventuel, Mise à jour et mise en ligne du document de présentation.

Au 9 Juillet 2004, les expériences de 10 territoires ont été recensées. Il reste à faire le même travail dans les agglomérations de Perpignan et d'Angers.

Pour plus d'informations, se reporter à la présentation en Assemblée Générale.

1.3 - Une association souvent sollicitée pour des demandes d'informations ou d'adhésion

Terres en Ville bénéficie toujours d'un courant de sympathie qui suscite de nouvelles demandes d'information et quelques projets d'adhésion à plus ou moins court terme.

La participation de Terres en Ville à des conférences et colloques

Les coprésidents ont souhaité que la présentation de Terres en Ville soit mieux répartie entre les administrateurs et les techniciens afin d'éviter "*une confiscation de la parole*" par un trop petit nombre de personnes.

Ainsi, Jean Pierre Legendre, élu de la Communauté Urbaine de Nantes a représenté plusieurs fois l'association alors que Thierry Bertrand technicien à la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne devait intervenir à Tours pour un colloque.

Terres en Villes est intervenue es qualité :

- En octobre 2003 à Gargnano en Italie pour une rencontre de chercheurs et d'acteurs sur l'agriculture périurbaine européenne,
- Le 22 Avril 2004 à la première journée du développement durable du SICOVAL
- Au Printemps 2004 lors des journées nationales des conseils de développement à Grenoble,
- En Mai 2004 (via l'ADAYG) lors des journées européennes de l'agriculture périurbaine de Barcelone.

Terres en Villes interviendra également cet automne lors de la journée de l'agriculture périurbaine de Saint Etienne Métropole et de la journée organisée par la Chambre d'Agriculture du Rhône.

De plus, les territoires eux-mêmes démultiplient cette information en faisant souvent référence au réseau national lorsqu'ils interviennent dans des rencontres diverses.

▪ **Les demandes d'informations et les projets d'adhésion**

Territoire	Institution	Interlocuteurs	Type de Contacts
Lille	Communauté Urbaine de Lille	Service Economique	Demande d'adhésion confirmée : vraisemblablement 2004
Saint Etienne	Saint Etienne Métropole	Elu, maire	Demande d'informations et pense à l'adhésion
Chambéry	Lycée agricole de La Motte Servollex	M. Delmais	Demande d'informations
Champagne Ardennes	Chambre Régionale d'Agriculture	Caroline Auroux	Demande d'informations
La Rochelle	Mairie	Alain Buchery	Demande d'informations
Ile de France	Région	Anne Sophie de Kérangal	Partenariat
Journalistes hors AG Rennes et CA Amiens	France Agricole -		Deux fois
	Urbanisme	M. Peissels	
	Diagonal	M.	En cours

L'adhésion à Terres en Villes est souvent perçue comme un moyen de crédibiliser le démarrage d'un partenariat local entre la collectivité et la profession agricole.

La demande de la Région Ile de France

Une première rencontre entre Michel Vampouille, Vice-Président de la Région et Terres en Villes a eu lieu le 3 Juin 2004 pour examiner la faisabilité d'un partenariat : il aurait pour premier but de permettre aux acteurs des associations agricoles de l'Ile de France de participer aux travaux du réseau.

Les modalités de ce partenariat seront précisées à l'automne 2004 (idée de convention), le but étant de le rendre effectif en 2005.

2 - Positionner Terres en Ville comme un partenaire national, force de propositions

2.1 - Terres en Villes partenaire de réflexions nationales

C'est une des avancées importantes de l'année écoulée puisque le réseau Terres en Villes est aujourd'hui sollicité dans différents groupes ou rencontres nationales :

- Groupes DATAR,
- Groupes de recherche : MAPUA (réseau européen de recherche), GRAU (Groupe de recherches en agriculture urbaine),
- Séminaire de clôture de programmes européens : Interreg III B Newrur, S.O.S, Life Barcelone,
- Rencontres liées aux dispositions périurbaines du projet de Loi,

Bien évidemment, la disponibilité en temps étant réduite, il s'agira de bien adapter dans l'avenir cette présence aux priorités.

On a choisi en 2004 de favoriser le "politique" et la collaboration recherche : présence dans les groupes nationaux traitant des espaces agricoles et naturels périurbains et rencontres recherche en vue du partenariat.

2.2 - Terres en Villes et les dispositions périurbaines du projet de loi sur le développement des territoires ruraux

Terres en Villes est intervenue en la matière de deux manières :

- Par sa contribution politique sur les dispositions périurbaines qui a été diffusées au niveau national mais aussi par certains territoires membres.

Cette contribution a d'abord accru la notoriété du réseau. Elle a été bien accueillie par les acteurs politiques.

- En réalisant à la demande du Ministère de l'Agriculture (DGFAR) une étude de préfiguration des périmètres d'intervention : en prenant en compte l'expérience de territoires de Terres en Villes et les perceptions de leurs acteurs, il s'est agi de proposer un ou des scénarios de mise en place de cette politique et des différentes phases de création du périmètre, d'élaboration et de mise en œuvre du programme d'actions.

- Le contenu prévisionnel des programmes d'actions est plus concrètement illustré par trois études de cas : un secteur pour chacun des territoires suivants, Est Toulousain, Menton et Y grenoblois.

L'étude sera remise officiellement fin septembre 2004.

3 - Vers de premières expérimentations en commun

Le projet Interreg III B Espace Atlantique « Agate »

Terres en Ville est partenaire du projet INTERREG III B Espace Atlantique « AGATE » dont le chef de file est AC3A. Le projet a été modifié suite au comité d'agrément du 15 Juillet 2003.

Terres en Villes avait à l'époque fait connaître à AC3A ses demandes : des tâches bien définies conformes à ses missions, une prise en charge de ses coûts et une convention avec le chef de file.

Le nouveau projet a été retenu. Il prévoyait de solliciter seulement Terres en Villes pour l'évaluation. Et Pascal Verdier de Rennes Métropole a représenté Terres en Villes à la première réunion du comité de pilotage et a rappelé nos demandes (convention...).

Le partenariat avec la recherche

Suite au séminaire de recherche de Gargnano à l'automne 2003, deux rencontres ont été organisées entre Terres en Villes et le Groupe de Recherches français de l'Agriculture Urbaine (GRAU : Institut National de recherche Agronomique, Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles, CIRAD et divers) pour valider l'intérêt d'un partenariat, ses thèmes et ses modalités.

La délégation de Terres en Villes était représentative du réseau : élu politique, élu professionnel, techniciens des Intercommunalités, des Chambres d'Agriculture, des associations agricoles périurbaines.

Les deux délégations ont convenu de l'intérêt de la mise en place d'une collaboration permanente sur les thèmes suivants :

- Formes et catégories d'agriculture périurbaine, notamment l'évolution des systèmes d'exploitation périurbains et du métier d'agriculteur
- La qualité des produits et des services de l'agriculture périurbaine (pollution..., certification...),
- La construction des formes patrimoniales et paysagères, y compris les questions de l'identité territoriale
- La gouvernance des territoires et de leurs espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains.

Les chercheurs proposent de prendre en compte un cinquième thème déjà évoqué lors de la première rencontre : la collaboration Villes du Nord/Villes du Sud en matière d'agriculture périurbaine.

Les chercheurs doivent préciser le contenu des thèmes de recherche et proposer les modalités.

Cette collaboration concernera deux niveaux : Terres en Villes en tant que telle (préciser son rôle) et les territoires, chaque territoire étant bien évidemment libre de ses choix.

Conclusion

Terres en Villes est un lieu d'échanges entre acteurs des politiques agricoles d'agglomération, entre élus politiques et élus professionnels.

Le bien fondé de ce parti pris initial est confirmé chaque année.

Il convient aujourd'hui de trouver le meilleur équilibre possible entre les différentes missions assignées à Terres en Villes tout en favorisant ces échanges élus/profession.

Pour trouver ce point d'équilibre, il faut également prendre en compte en compte les exigences de l'actualité, les moyens financiers et humains du réseau et la disponibilité réduite de ses membres.

PREMIER COLLÈGE :**Collège des Collectivités locales : 12 membres
titulaires****12 membres suppléants**

Collectivités Intercommunales	Représentants	Statut
Communauté d'Agglomération d'Agen	Jean-Paul VOGLER Jean-Marc GRIMAL	Titulaire Suppléant
Amiens Métropole	Joseph DEBART Alain DEREUMAUX	Titulaire Suppléant
Communauté d'Agglomération d'Angers	Jean Louis GASCOIN Claude GENEVAISE	Titulaire Suppléant
Communauté d'Agglomération Garlaban - Huveaune - Sainte Beaume	Jean Marie RAME Jean-Luc REVEST	Titulaire Suppléant
Ceinture Verte Mancelle	Fabien LORNE Marietta KARAMANLI	Titulaire Suppléante
Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient	Jean Yves LAURENT, A désigner	Titulaire Suppléant
Communauté Urbaine de Nantes	Jean-Pierre LEGENDRE Gilles RETIERE	Titulaire Suppléant
Communauté d'Agglomération de Poitiers	Christian MARTINEAU Marie LEGRAND	Titulaire Suppléante
Communauté d'Agglomération Rennes Métropole	Bernard POIRIER Philippe TOURTELIER	Titulaire Suppléant

Collectivités Intercommunales	Représentants	Statut
Communauté d'Agglomération Têt - méditerranée	Marie-Josée POUSOUBIRE Marie-Pascale RENDU	Titulaire Suppléante
SICOVAL	Michel GARRIGUES Rémi LEBOUTEILLER	Titulaire Suppléant
Y Grenoblois (ADAYG)	Louis MONIN-PICARD Dominique LEFEBVRE	Titulaire Suppléant

DEUXIEME COLLEGE -**Collège des Chambres d'Agriculture : 12 membres titulaires et 12 membres suppléants**

Chambres d'Agriculture	Représentants	Statut
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	Jean-Louis BISSIERES Marcel CALMETTE	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture de la Somme	Daniel ROGUET Didier LOMBART	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Didier GIDDE A désigner	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	Nicole DE BERSACQUES-MICHAUX Jean Louis LARDEUX	Titulaire Suppléant
Ceinture Verte Mancelle	Michel RENAULT Didier BLIN	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture du Morbihan	Emmanuel SALLIC Laurent KERLIR	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture de la Loire Atlantique	Jean Pierre CLOUET A désigner	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture de la Vienne	Pierre ROCHER Jean Luc MATHIEU	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture de l'Ile et Vilaine	Charles LEPRETRE Gilles GUILLOMON	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales	Michel BENASSIS Henry PUJOL	Titulaire Suppléant
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne	Patrick BASSANETTI Henri GERS	Titulaire Suppléant
Y Grenoblois (ADAYG)	René BLANCHET Gérard SEIGLE-VATTE	Titulaire Suppléant

Membres associés et institutions invitées

Institution	Représentants
APCA (membre associé)	Sylvain CONFIDA
FN SAFER (membre associé)	Robert LEVESQUE
BERGERIE NATIONALE (membre associé)	Xavier GUIOMAR et Hélène HAMPARTZOUMIAN
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE	